

Publié le 25 mai 2018

Outre-mer : une première SemOp sort des eaux

Depuis le 1er avril 2018, la Semop des Eaux de la Possession a démarré son activité de gestion du contrat de concession de service public d'exploitation d'eau potable de la ville de la Possession à La Réunion.



C'est la première Semop constituée dans les Outre-mer et la seizième à l'échelle nationale. Elle s'ajoute aussi aux 8 Semop déjà constituées dans la **production** et la **distribution d'eau potable** ou la gestion de **l'assainissement**.

Les actionnaires de la [Semop des Eaux de la Possession](#) sont Runéo, filiale de Véolia, à hauteur de 51% et la Ville pour 49%, pour une durée de 10 ans.

Une SemOp, qu'est-ce que c'est ?

Vous avez un projet de territoire ? Un service public à lancer ou à réformer ? La Fédération des Epl peut vous accompagner les élus et responsables de collectivités dans la recherche du meilleur outil de gestion. La Société **d'économie mixte à opération unique** (SemOp) est un nouvel instrument d'intervention de la gamme des Epl mis à la disposition des collectivités locales. Elle doit permettre simultanément de sélectionner le meilleur actionnaire privé et de finaliser le contrat que la collectivité actionnaire souhaite lui confier.

Comment créer une SemOp sur des bases solides ? Comment mener à bien les étapes clés de sa constitution ? Enfin, comment en assurer un fonctionnement optimal ?

Une journée de formation est proposée par la FedEpl le 5 juin à Paris. Les objectifs de cette journée seront de savoir :- diagnostiquer la faisabilité d'un projet de création de SemOp,- acquérir les fondamentaux du processus de création,- en maîtriser le fonctionnement et le management.

- **Mardi 5 juin 2018**
De 9 h 30 à 17 h 30
95, rue d'Amsterdam
75008 Paris

[Télécharger le programme](#)

Contact : [Anne Trécan](#)